



Dette sci sans actifs les suites

Par **mantione cedric**, le **28/01/2017** à **22:01**

Bonjour,

J, ai besoin d, aide...gerant d, une sci avec un associe a 50 % nous avons une dette de 70000 euros (prets) la sci n, a plus d, actifs nous avons vendus des 2 appartements et 1 maison...compte bancaire sci a 0. Nous sommes convoques au tribunal pour nous assigner en liquidation. Nous n, avons pas eu le temps de proposer une solution a l, amiable puisque la convocation est arrivee entre temps...pouvez vous me dire dans quel delai et les suites donnees ? Nous ne pouvons pas aujourd'hui trouver la somme due nous pouvons sur 3 ans, c, etait une proposition envisagee mais compte tenu qu, ils ne veulent pas de solutions assigne au tribunal du coup nous avons decides d, attendre la decision du tribunal. Avons nous bien fait ? Merci bcp c, est une situation tres complexe et qui nous marque profondément. Cordialement